



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 9 AOÛT 2022 À 19 H 04

CM-20220809-731

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT L-2001-3795

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu:

d'adopter le second projet de Règlement numéro L-2001-3795 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve, à l'ouest de la caserne de pompiers numéro 5.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 13 en faveur et de 3 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2022-3749)

COPIE CONFORME